

BEAUJEU SANTÉ

# Alzheimer : l'hôpital obtient le label « Unité d'hébergement renforcée »

Tous personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et présentant des troubles du comportement, peuvent désormais bénéficier de ce service d'ADMR sécurisé. Explications avec Elie Portier, directeur adjoint en charge du médico-social.

La prise en charge des malades atteints de la maladie d'Alzheimer n'est pas nouvelle au sein des hôpitaux Saône-Beaujolais, regroupant le centre hospitalier de Bellefleur et l'hôpital de Beaune.

Depuis 2011, en effet, trois unités de soins protégés (USP) ont été créées à cette intention à Beaune pour accueillir 34 résidents. En 2014, un accord de jour est mis en place pour apporter un peu de répit aux aidants, tandis qu'en décembre 2013, les consultations externes sont bien accueillies. Avant en 2012, lorsque l'équipe responsable de santé publique Rhône-Alpes lance un appel à candidatures pour la création de huit unités d'hébergement renforcées (UHR) en Bourgogne et en faveur des résidents souffrant de symptômes psychocomportementaux sévères consécutifs d'une maladie neurodégénérative associée à une agnosie démentielle, altérant la sécurité et la qualité de vie de la personne et des autres résidents. « L'hôpital de Beaune peut compter une expérience de complément au lieu Alzheimer et



■ L'unité d'hébergement renforcée est un service de l'Établissement pouvant accueillir deux résidents, malades, en accueil temporaire. Photo Christian LALANDE

de renforcer ses offre de services de proximité auprès de la population du Nord du département.

## Un accueil temporaire, une prise en charge personnalisée

« Sur nos trois unités de soins protégés, celle de « La Nouvelle » est bien structurée (les pas aidants) par de nos

trois locaux pour répondre au cahier des charges de l'ADMR », indique Elie Portier, directeur adjoint en charge de médico-social. Opter pour ce programme est passé par l'hôpital sans aucun délai, l'Agence décide de lui redonner le premier label.

« Ce qui différencie cet accueil UHR de l'USP c'est la durée de l'accueil. Celui de l'unité d'hébergement renforcé est temporaire. Lorsque les troubles du comportement sont stabilisés ou que l'état général de la personne s'améliore et s'apaise, une nouvelle orientation est proposée : retour à domicile, entrer dans l'Établissement, place en USP. Enfin, que ce soit le processus d'accueil ou de sortie, tous deux font l'objet d'une réflexion collective médecin-aidants », explique Elie Portier, directeur adjoint de l'hôpital en charge de médecine sociale.

(Christian LALANDE)

## L'UNITÉ

### ■ Architecture sécurisée, personnel dédié et activités adaptées

L'unité d'hébergement renforcée bénéficie d'une architecture adaptée et sécurisée pour offrir les meilleures conditions d'accueil. Une grande terrasse en extérieur, un salon, un espace activité partagé, une cuisine d'inspiration dédoublée et qualité intérieur, jardins, piscine, activités psychologiques, accompagnement individualisé, accompagnement éducatif, médiation sportive.

Ces unités de stimulation cognitive, musical, culturel, théâtre, gymnastique, cuisine sont aussi des lieux d'échanges, et participent aux animations collectives de l'Établissement pour tous les résidents.

« Nous sommes un service public hospitalier. Nous devons donc répondre aux besoins par des services adaptés »

Elie Portier, directeur adjoint en charge de médico-social et Lydie Marignand, agent en bureau des admissions et communication

